

EMMERIN FLASH

LE FLASH D'INFO QU'IL FAUT,
QUAND IL VOUS LE FAUT!

Ce fût dit avec des fleurs

Le 1er mai a eu lieu la remise des médailles du travail, ainsi que la remise des prix du concours des jardins familiaux et des maisons fleuries. Le 8 mai nous avons commémoré la victoire de 1945. Pour ces deux évènements nous avons été nombreux à rendre hommage, à féliciter et à faire notre devoir de mémoire avec des mots, bien sûr, mais aussi avec des fleurs. Muguet et gerbes commémoratives ont apporté le parfum de ces manifestations.



14 personnes ont reçu leur médaille du travail avec une parité parfaite : 7 emmerinoises et 7 emmerinois. 4 personnes ont obtenu la médaille d'argent (20 ans), 3 personnes la médaille de vermeil (30 ans), 4 personnes la médaille d'or (35 ans) et 3 personnes la médaille grand or (40 ans) dont une médaille d'honneur agricole. Le défilé du 8 mai a pu se faire dans des conditions climatiques clémentes. Parti du monument des Fusillés, où une gerbe a été déposée et après une halte de recueillement au Monument de la

Ce fût dit avec des fleurs (suite)

Réconciliation, le défilé s'est dirigé vers le cimetière où un hommage a été rendu à tous les "morts pour la Patrie" de la deuxième guerre mondiale. La Sonnerie aux Morts et la Marseillaise, brillamment interprétées par l'Harmonie de la Nouvelle Concorde, ont accompagné ce moment de recueillement. Un hommage spécial a été rendu aux six emmerinoises "mortes pour la France" en 1940, 1942 et 1944. Une plaque commémorative a été posée sur le côté de la mairie, rue Michelet. Madame le Maire et Monsieur Delporte, historien, ont prononcé un discours et déposé une gerbe.



"Mortes pour la France, elles étaient au mauvais endroit, au mauvais moment".

Mme Ismérie Honorine VASSEUR

Mme Marie Joseph POTTIER

Mme Maria Aimée ROUSSEL

Mme Jeanne Philomène CLARISSE

Mme Paulette Sophie SIX

Mme Geneviève COURCOL.

Commission extra-municipale

Madame le Maire et son équipe souhaitent créer une commission extra communale « Vie du village – Animations – Culture » composée d'élus et d'habitants qui se réunissent dans le but d'organiser et de créer des évènements sur la commune.

Vous souhaitez donner des idées, participer aux créations, installations ou animer avec nous des manifestations festives, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Si vous voulez nous rejoindre pour travailler ensemble à la vie d'Emmerin merci de nous envoyer votre demande sur contact@ville-emmerin.fr avant le 15 juin.

Une rencontre sera programmée avant les vacances d'été, afin de mettre en commun toutes vos idées.

Notre fête à tous !

La Fête des Voisins a connu les années précédentes un grand succès et a rempli la cour de la mairie. C'est donc avec impatience que vous attendez l'édition 2023 pour nous rencontrer, échanger, rire et festoyer* ensemble. Boire la sangria* offerte par la mairie, et déguster les mets que vous voudrez bien apporter et partager, c'est le programme de cette soirée festive.

Retrouvons nous tous dans la cour de la mairie le Vendredi 2 juin à partir de 19h00 !

Merci de vous inscrire en mairie, au préalable, par mail ou téléphone.



* avec modération bien sûr

Concours des maisons fleuries

La municipalité vous invite à participer au concours des maisons fleuries, édition 2023.

Ce concours est ouvert à tous les habitants de la commune. L'inscription doit être faite en Mairie avant le samedi 24 juin 2023.

Le fleurissement, l'harmonie d'ensemble, le choix varié des sujets, la recherche d'originalité, la préservation de la biodiversité et les mesures d'économie d'arrosage seront des critères d'évaluation privilégiés.



Le passage du jury est prévu le 12 juillet 2023 avec, comme l'année dernière, une inversion des jurys entre les communes de Noyelles-lès-Seclin et Emmerin.

Bon plan !

Par le biais de l'office de tourisme de Seclin vous pouvez obtenir des tarifs préférentiels sur tous les Espaces Naturels de la MEL : Parc Mosaïc, Près du Hem et Musée de Plein Air.

Contact billetterie :

Tel. 09 72 52 85 03

mail : contact@seclin.tourisme.fr

L'ensemble des tarifs sera très prochainement disponible sur le site internet de la commune.



Vous êtes nés avant le 31/12/55

Les séniors de 68 ans et plus, donc nés avant le 31 décembre 1955, et qui ne seraient pas inscrits sur la liste électorale de la commune sont invités à se faire connaître en mairie, s'ils souhaitent bénéficier du voyage et du repas des aînés ainsi que du colis de fin d'année.

Notez que le voyage est prévu le 8 juin (excursion en Haute Somme et déjeuner spectacle) et que les inscriptions doivent être faites au plus tard le 24 mai.

Année scolaire 2023/2024

Votre enfant est inscrit à l'école Simons pour la prochaine rentrée. Pensez à l'inscrire aux différents services péri et extra scolaires: cantine, garderie, mercredis récréatifs, accueil de loisirs.

Le dossier d'inscription sera disponible en mairie et téléchargeable sur le site de la commune dès le lundi 22 mai 2023 et sera à rendre complet pour le 30 juin 2023.

En difficulté face à la crise ?

Vu le contexte économique actuel, les familles qui rencontrent des difficultés financières peuvent demander l'aide alimentaire auprès du CCAS. Pour cela un dossier est à retirer en mairie. La commission d'attribution des aides alimentaires a lieu début juin. Le dossier complet est à rendre pour le 31 mai au plus tard.



Club Emmerinois de Tennis

ÉTÉ TENNIS LOISIR

Le Club vous propose un été en Tennis Loisir pour tous sur juin, juillet et août 2023 en jeu libre :

- 2 courts extérieurs.
- 1 système de réservation par Internet.

Conditions tarifaires :

- 20€ pour les adultes,
- 10€ pour les enfants,
- licence et assurance offertes,
- caution de badges en sus (10€).

Pour vous inscrire il vous faudra :

- adresse @mail, n° téléphone.
- 1 certificat médical ou attestation médicale sur le site internet du club.

BABY TENNIS

En collaboration avec la ligue Hauts de France de tennis, le Club Emmerinois de Tennis propose un second créneau de Baby-Tennis (enfants de 3-5 ans) en complément de celui du mardi soir qui accueille 14 enfants :

- 6 séances d'une heure.
- Le mardi à 17H du 30/05 au 04/07.
- 6 enfants minimum sont nécessaires pour la mise en place de l'accueil.
- Une raquette remise aux 6 premiers inscrits.
- Encadrement par nos moniteurs brevetés.
- Une participation de 10€ par enfant (licence et assurance incluses).
- Mise à disposition de raquettes « baby ».

Pour inscrire votre enfant, veuillez en informer le club avant le 21 mai par mail.

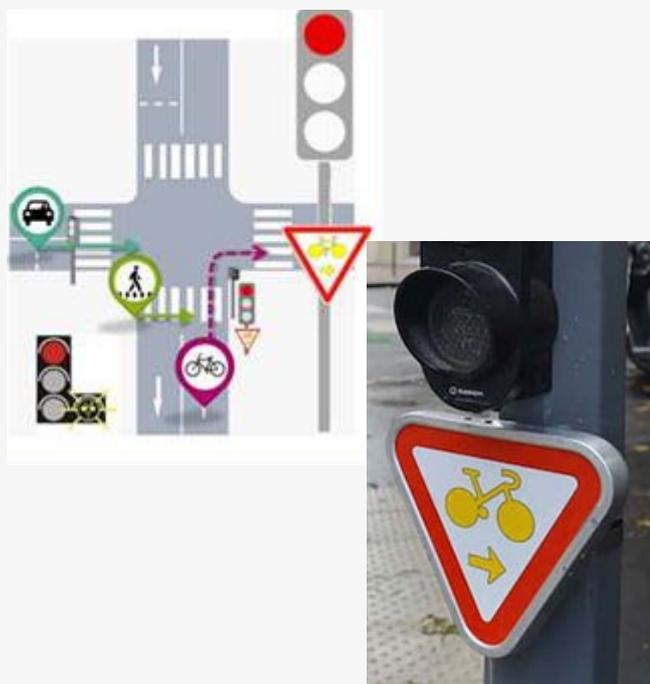
Internet : www.club.fft.fr/emmerin

Facebook : ClubEmmerinTennis

Tennis.emmerin@gmail.com

Nouveaux panneaux routiers

Vous verrez bientôt de nouveaux panneaux de signalisation fixés sur les mats de feux rouges aux carrefours de la commune qui en sont équipés. Le panneau « cédez le passage cycliste au feu » M12 mis en place en dessous d'un feu tricolore autorise les cyclistes à franchir un feu rouge. Cette autorisation vaut qu'il se trouve ou non sur une piste ou une bande cyclable. Ils doivent d'abord laisser le passage à tous les usagers, voitures et piétons, qui bénéficient du feu vert. Une flèche précise la direction pour laquelle le cycliste est autorisé à franchir le feu, gauche, droite ou tout droit.



Agenda

Dimanche 14 mai :

- Passage de la Route du Louvre de 9h à 12h.

Mardi 23 mai :

- Don de sang à l'Espace Étoile B.André de 14h à 19h.

Vendredi 3 juin :

- Fête des voisins à 19 h cour de la mairie. Notez que la date a été déplacée du 26 mai au 03 juin.

Mercredi 8 juin :

- Voyage des aînés.
- commémoration de la guerre d'Indochine.

Samedi 24 et dimanche 25 juin :

- Audition des élèves de l'école de musique.

Jeudi 13 Juillet :

- Feu d'artifice à Noyelles-lès-Seclin.



Emmerin ça bouge !

Directrice de publication :

Danièle Ponchaux

Rédaction : Jacques Bayle

et/ou les membres de la commission
communication

Mairie d' Emmerin : 1, Rue des Fusillés

59 320 Emmerin



03 20 07 17 60



<https://www.emmerin.fr/>



contact@ville-emmerin.fr